

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

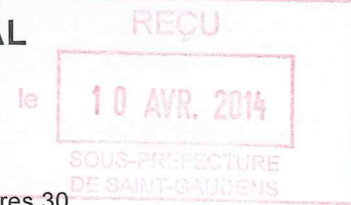
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 08 avril 2014 à 20 heures 30



Date de convocation :
02 avril 2014

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

Création et Désignation
des délégués communaux
au sein de la Commission
Sécurité Urbanisme
Architecture Patrimoine

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, NOE Liliane, VEYRIES Nadine, Mrs BRUNA Roger, DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SALES André, SIBRA Gérard, VALLE Anthony.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'à la suite du renouvellement général des conseillers municipaux, le 29 mars 2014, le mandat de délégués de la commune au sein des commissions a pris fin.

Il convient donc, en application de l'article L 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, de créer une nouvelle commission intitulée "Sécurité Urbanisme Architecture Patrimoine" et d'en élire les délégués.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de nommer à l'unanimité :

- Mr BRUNA Roger, vice-président
- Mme BOLEA Maryse, Mrs MAURETTE Bernard et SIBRA Gérard.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture De Saint-Gaudens le 10 avril 2014.

Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 09 avril 2014

Le Maire

